

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-FOY DU MARDI 9 JUILLET 2019

Avenant au Contrat Vendée Territoires 2017-2020 avec le Département

Monsieur le Maire rappelle que le Département de la Vendée a proposé, en 2017, aux intercommunalités de Vendée la mise en place de Contrats Vendée Territoires. Ces contrats ont vocation à regrouper un ensemble de dispositifs d'aides financières afin de passer d'une logique de programmes de subventions à une logique de territoire.

Dans ce contexte un Contrat Vendée Territoires, prévoyant une liste d'opérations à financer, a été signé le 19 Juillet 2017 entre le Département, la Communauté d'Agglomération et les communes du territoire de la Communauté.

Dans ce contrat était prévue une clause de revoyure permettant de réorienter les crédits non consommés et de sécuriser la réalisation du contrat. Dans le cadre de cet avenant, le Comité Territorial de Pilotage s'est réuni le 28 Juin 2019 pour mettre à jour la liste des projets.

Pour la Commune de Sainte-Foy, cette mise à jour concerne la prise en compte du projet d'aménagement du parc de loisirs. Cette nouvelle opération du Contrat se voit affecter 23 196,47 € de crédits disponibles, issus du solde de la construction achevée de la maison des services, dont le coût a été inférieur à l'estimatif initial.

Le Conseil approuve l'avenant du Contrat Vendée Territoires de l'Agglomération des Sables d'Olonne et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à le signer.

Adhésion au dispositif qualité Préférence Commerce 2020-2021 de la CCI

La Commune de Sainte-Foy adhère depuis de nombreuses années au dispositif « Préférence Commerce » proposé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée.

Ce label est attribué pour deux ans aux commerçants qui en font la demande, après validation des critères du référentiel qualité.

Le Conseil décide de renouveler son partenariat pour le Millésime 2020-2021 sur ce dispositif et d'apporter son soutien aux commerces locaux désireux de s'engager dans la démarche, en prenant en charge 50% du montant des frais d'adhésion, soit :

- 120€ HT pour un commerce (hors cafés-restaurants et restaurants).
- 135€ HT pour un café-restaurant ou restaurant.

Personnel communal : Modification du tableau des effectifs

Les contrats emploi d'avenir de deux agents affectés, pour l'un aux services techniques et, pour l'autre à l'école publique, vont arriver à leur terme dans les prochains mois. Ce dispositif de contrats aidés n'a pas été reconduit par l'Etat.

Afin de répondre aux besoins engendrés par le développement de la commune, le Conseil Municipal décide de pérenniser ces deux emplois en créant :

- Un emploi d'adjoint technique à temps non complet, à raison de 32 heures par semaine, affecté à l'école, à compter du 1^{er} Septembre 2019.
- Un emploi d'adjoint technique à temps complet, affecté aux services techniques, à compter du 17 Octobre 2019.

Prévisions pour la rentrée scolaire 2019/2020

Mickaël Bourgeais présente l'évolution des effectifs ces dernières années à l'école publique.

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire de Septembre 2019 sont en augmentation :

- Ecole Publique : 134 élèves.
- Ecole Privée : 100 élèves.

En raison de cette augmentation des effectifs, il sera nécessaire d'acquérir du mobilier supplémentaire pour l'école et pour le restaurant scolaire.

Point sur l'activité des Commissions :

• **Commission de l'urbanisme :**

- Un promoteur étudie les possibilités d'aménagement de la zone 1AUh du Caillou Blanc, d'une superficie de 3,8 hectares. Cet aménagement ne pourra être réalisé que dans le cadre d'un plan global.
- La commission étudie, en liaison avec les services de la Communauté d'Agglomération, les possibilités d'extension du camping du Pré de l'Etang, en concordance avec le PLU.
- Monsieur le Maire indique qu'un plan local d'urbanisme intercommunal sera obligatoire dans deux ans. La Communauté d'Agglomération va démarrer son élaboration avant la fin du mandat.

• **Commission de l'action sociale :**

- La signature de la convention avec le Président de la Ligue contre le Cancer, pour la création des espaces sans tabac, aura lieu le samedi 7 Septembre.
- Trente personnes de la commune participeront au rassemblement des Sainte-Foy-de-France les 24 et 25 Août 2019 à Sainte-Foy-de-Longas (Dordogne).
- Une visite du centre de tri des emballages « VENDEE TRI », à La Ferrière, sera organisée le 2 Septembre à 18 heures pour les élus et présidents d'associations de la commune.
- Une collecte « Don du sang » sera organisée à la salle du Foyer Rural le mardi 20 Août de 15h30 à 19h00.
- Le musée mobile d'art contemporain pour les enfants « MUMO » fera étape sur la commune du 14 au 18 Octobre. Les enfants des écoles, collèges et lycées des communes du secteur pourront le visiter.
- Séverine Bulteau fait le bilan des différentes commissions de la communauté d'agglomération :
 - Les contrats enfance jeunesse avec la CAF seront signés, à l'avenir, par la Communauté d'Agglomération.
 - La « Carte ATOUT » sera proposée aux communes du territoire pour favoriser l'accès à la culture et au sport des personnes aux revenus les plus modestes.
 - La Fête du Livre a rencontré un très grand succès cette année.

• **Commission de l'économie et du tourisme :**

- L'évènement sportif IRONMAN du 16 Juin a été un grand succès, avec plus de 2 000 participants et 550 bénévoles. Une nouvelle édition sera organisée le 5 Juillet 2020.
- La Fête de la Musique qui a eu lieu le 22 Juin a connu une fréquentation moyenne.
- L'Association du Foyer Rural souhaite prendre en charge l'année prochaine l'organisation de la Fête de la Musique et du Marché de Noël.

• **Commission de la communication et de la culture :**

- Françoise Guillonnet fait le bilan de la fête « Le Bonheur est dans la Nature » du 7 Juillet. La course pédestre organisée le matin a réuni 140 coureurs.
- Elle présente les actions réalisées par les enfants dans le cadre du Passeport du Civisme : cérémonie du 11 Novembre, collecte de pièces jaunes, visite de la gendarmerie de La Mothe-Achard, fabrication de gâteaux remis aux résidents de la MARPA, visite du Domaine de l'Etablière, intervention de Vendée Eau dans les écoles et visite de l'usine d'eau potable de Finfarine.

Les médailles et diplômes ont été remis le 2 Juillet.

Un projet de mise en place d'une mare pédagogique est envisagé au titre des actions de l'année prochaine.

- Le Conservatoire de Musique propose des concerts gratuits.

- **Commission de la voirie et des bâtiments :**

- L'Entreprise Poissonnet TP a été retenue pour réaliser, en Septembre, les travaux d'aménagement du tourne-à-gauche sur la Rue du Petit Bois (RD 109), au droit de la Rue du Lac.
- Les travaux de voirie communale à réaliser cette année concernent le revêtement de la Rue du Chaigneau et le réseau d'eaux pluviales de la Rue de la Petite Boule.
- Les travaux de revêtements sur les routes communautaires (Rue de la Guérinière et Rue de la Boule) viennent d'être réalisés.
- La Communauté d'Agglomération ne pourra assurer cette année que deux passages de fauche sur les accotements des routes communautaires.
- Les travaux de réfection de l'éclairage de la salle de sports seront réalisés en Août.
- Un filet anti-pigeons sera posé dans les halles.

- **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**

- La nombre d'enfants fréquentant le centre de loisirs pendant la période scolaire est en augmentation (plus de 60 enfants).
Le nombre de journées/enfants réservées pendant les vacances d'été est également en augmentation.

- **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- Un recrutement à compter du 1^{er} Septembre 2019 est en cours pour remplacer un agent en disponibilité aux services techniques.

- **Centre Communal d'Action Sociale :**

- Le chauffage de la MARPA a été réparé.
- L'aide aux familles pour l'accueil des enfants au centre de loisirs a été mise en place par le CCAS. Elle va concerner une cinquantaine d'enfants.

Questions diverses :

- Monsieur le Maire indique que Vendée Habitat viendra la semaine prochaine présenter le projet de construction de six logements locatifs dans le lotissement « Les Hauts du Lac ».
- Une réception sera organisée en l'honneur d'un jeune de la commune qui a obtenu la médaille d'or au titre de « Meilleur apprenti de France » en menuiserie.